



Autorité environnementale

conseil général de l'Environnement et du Développement durable

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la Lys à grand gabarit, du canal de la Deûle et de la Marke – UHC 5 (59) - Constat de retrait

N°Ae : 2017-30

Constat de retrait d'une demande d'avis

*

* *

L'Autorité environnementale (Ae) a été saisie, pour avis, d'un projet de plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la Lys à grand gabarit, du canal de la Deûle et de la Marque - UHC 5 (59) par courrier du préfet du Nord du 13 avril 2017. Il a été accusé réception de ce dossier par courrier du 19 avril 2017.

Par courrier en date du 30 mai 2017, annexé, le préfet du Nord a informé le président de l'Ae de sa décision de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la Lys à grand gabarit, du canal de la Deûle et de la Marque - UHC 5 (59), initialement déposé.

Réunie en séance le 14 juin 2017, l'Ae a été informée par son président qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.



PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service Eau Environnement

Unité Police de l'Eau

N° 673/PE

Monsieur le Président de l'Autorité
Environnementale
Conseil Général de l'Environnement et
du Développement Durable

Arche de la Défense
Tour Pascal B

92055 - LA DEFENSE CEDEX

Lille, le 30 MAI 2017

Objet : Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien (PGPOD) – UHC 5
« Lys à Grand Gabarit – canal de la Deûle - Marque »
Demande d'avis de l'autorité environnementale du 13 avril 2017

Par courrier en date du 13 avril 2017, nous vous avons saisi pour une demande d'avis de l'autorité
environnementale concernant le dossier cité en objet.

La Direction Territoriale Nord – Pas-de-Calais de Voies navigables de France nous a fait savoir par courrier
en date du 23 mai 2017, son souhait d'annuler le dossier.

Par le présent courrier, nous annulons donc notre demande d'avis de l'autorité environnementale.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE